

Strasbourg, le 15 juillet 2015

Communiqué de presse

Insee Analyses Alsace N° 17 Juillet 2015

L'Alsace, 7^e région pour l'importance de son secteur de la culture

Avec 2,1 % de la richesse régionale générée par la culture en 2012 (soit 700 millions d'euros), l'Alsace se place au 7^e rang des régions pour l'importance de ce secteur, proche de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Midi-Pyrénées.

Parmi les 9 900 établissements culturels de la région, seuls **17 % sont employeurs** ; ceux-ci sont toutefois à l'origine de **90 % de la richesse dégagée** du secteur. Au total, **12 300 salariés** y exercent leur activité principale, en diminution de 1 000 personnes depuis 2006 (-7 %).

L'Alsace apparaît fortement spécialisée dans trois secteurs qui concentrent la moitié de la richesse dégagée par la culture en 2012 : l'audiovisuel, l'architecture et l'édition écrite.

Porté par la chaîne franco-allemande Arte, l'**audiovisuel** (330 établissements et 1 540 salariés) génère 135 millions d'euros de valeur ajoutée. Le poids de cette activité est deux fois plus élevé qu'en province, pour la richesse dégagée comme pour l'emploi salarié total. L'emploi y a progressé de 10 % depuis 2006, deux fois plus qu'en France de province. Deux tiers des salariés de l'audiovisuel sont cadres diplômés du supérieur. Le salaire horaire moyen, 20 euros nets en 2012, dépasse de 20 % celui de la France de province.

Deuxième activité culturelle en Alsace pour sa création de richesse (110 millions d'euros), l'**architecture** concentre 40 % d'actifs non salariés. Les 1 400 salariés (effectif stable depuis 2006), sont diplômés du supérieur pour les deux tiers, mais cadres pour 40 % seulement.

A l'égal de l'architecture, l'**édition écrite** se caractérise par une forte part de contrats à durée indéterminée (80 %). L'emploi se dégrade sensiblement dans l'édition écrite, diminuant de 20 % entre 2006 et 2012. La plus forte baisse concerne les agences de presse où l'emploi a été divisé par quatre.

L'**édition de logiciels**, au contraire, apparaît en expansion avec une progression de moitié de l'emploi salarié : de 510 en 2006 à 780 en 2012. L'emploi y est très qualifié, avec 85 % de diplômés de l'enseignement supérieur et 50 % de cadres.

Dans la **publicité** (65 millions d'euros de valeur ajoutée pour 680 établissements), l'emploi est peu qualifié. Les 1 550 salariés à titre principal, moins souvent diplômés du supérieur (40 %), occupent trois fois plus souvent un poste d'ouvrier (42 %) que de cadre (15 %).

Le **spectacle vivant** (1 580 établissements dont un sur cinq employeur) crée 70 millions d'euros de valeur ajoutée. L'emploi salarié se caractérise par de nombreux contrats courts (80 % proposent moins de 500 heures) et souvent occupés à titre de poste secondaire.

L'étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee-Alsace et la Région Alsace avec la participation de la Direction régionale des affaires culturelles.

Publiable le 16 juillet 2015 à 5h00

Contact presse : Véronique Heili ☎ 03 88 52 40 77
veronique.heili@insee.fr

Nos publications sont consultables sur le site : <http://www.insee.fr/alsace>